

Dossier de presse



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

BRETAGNE

Colloque à Quimper
Vendredi 10 juin 2022

**Quels habitats pour les personnes
en situation de handicap psychique ?**



**CDG 29 - Amphithéâtre René Fily
7 Boulevard du Finistère - 29000 Quimper**

Au sommaire

- 1- L'UNAFAM, nos valeurs, nos missions
- 2- L'UNAFAM en Bretagne
- 3- L'habitat, une thématique au cœur des préoccupations de L'UNAFAM
- 4- Quels habitats pour les personnes en situation de handicap ?
- 5- Programme du colloque
- 6- Présentation des intervenants - Propos

1- Nos valeurs et nos missions

Les maladies psychiques touchent 20 % de la population française. Derrière les chiffres, il y a la réalité des personnes qui cumulent souffrance, retard au diagnostic, stigmatisation, troubles somatiques mal ou non pris en charge, handicap, difficultés à accéder à leurs droits. Nous devons avoir comme ambition de donner aux personnes concernées la possibilité de se rétablir. Ces maladies se nomment : Schizophrénies, troubles bipolaires, dépressions résistantes, Les Troubles Obsessionnels Compulsifs (TOC), Trouble de la personnalité.

Plus de 3 millions de personnes vivent avec des troubles psychiques sévères. Plus de 4,5 millions les accompagnent au quotidien.

Ecouter, soutenir et former les familles et l'entourage. Défendre les intérêts communs des familles et des malades. Voilà les missions auxquelles s'attèlent les 2 000 bénévoles de l'Unafam dans toute la France. Un accompagnement par des pairs, dans 300 points d'accueil, pour briser l'isolement, redonner espoir et retrouver le pouvoir d'agir.

L'Unafam c'est plus de 15 000 adhérents et 112 délégations au sein desquelles nos 2 000 bénévoles, majoritairement des proches concernés par la maladie et formés, se relaient auprès des familles afin de les aider à sortir de l'isolement et à faire face à la maladie.

Partout en France, l'Unafam accueille, écoute, soutient, forme, informe et accompagne les familles et l'entourage de personnes vivant avec des troubles psychiques depuis 1963.

Un accompagnement par des pairs, complémentaire de celui des professionnels de l'association : psychologues, assistantes sociales, juristes, psychiatre...

L'Unafam est reconnue d'utilité publique.

Un peu d'histoire

Au début des années 60, les asiles psychiatriques ferment massivement et les malades sont renvoyés dans leurs familles, quand ils en ont. Quelques-unes d'entre elles, soutenues par des psychiatres décident de s'organiser et d'être représentées. Elles créent une association, l'Unafam est née.

Dès l'origine, notre association bénéficie du soutien de la Ligue française d'hygiène mentale.

L'arrivée de nouveaux médicaments psychotropes entraîne la réduction de la durée des hospitalisations. Désormais, l'essentiel de l'accompagnement des personnes malades est pris en charge, non plus par l'hôpital, mais par leur entourage : famille, amis, relations. Pour répondre à cette nouvelle situation, l'Unafam a développé ses missions d'entraide, d'information, d'accueil et de soutien aux personnes qui accompagnent ceux qui vivent avec des troubles psychiques.

Nos valeurs

Le souci et le respect de la personne, la solidarité, le militantisme, la démocratie en santé constituent le socle des valeurs sur lesquelles l'Unafam construit son action pour soutenir les familles, défendre les intérêts des familles et des personnes vivant avec des troubles psychiques, améliorer leur accès à des soins de qualité, améliorer leur parcours de vie, favoriser leur insertion sociale et professionnelle et accroître leur autonomie dans la cité.

- ***L' respect de la personne vivant avec des troubles psychiques***

Quelle que soit sa maladie, son handicap, chacun doit être considéré comme un citoyen à part entière et accéder à tous ses droits. L'Unafam affirme que c'est par l'accroissement de leur capacité d'agir et la prise en compte de leur parole dans les décisions qui les concernent, que les personnes vivant avec des troubles psychiques pourront mener à bien leurs projets de vie et que l'équilibre de la famille sera préservé.

- ***L'entraide entre pairs***

Par son expérience, chaque adhérent de l'Unafam est en capacité d'être à l'écoute de l'expérience des autres dans une relation d'égalité, de fraternité et de solidarité.

Face à l'isolement, à la souffrance des familles et des personnes confrontées à la maladie psychique, l'Unafam promeut le souci de l'autre et le soutien entre pairs.

- ***L'engagement porteur d'espoir***

Les acteurs de l'Unafam partagent la conviction que l'avenir est porteur d'espoir pour les personnes vivant avec des troubles psychiques et les familles.

L'Unafam considère que c'est par l'action collective et en toute indépendance (confessions religieuses, partis politiques, organisations syndicales ...) que le projet d'inclusion sociale des personnes vivant avec des troubles psychiques sera possible.

- ***La coopération entre tous les acteurs***

L'Unafam défend la reconnaissance du rôle de l'entourage familial dans l'accompagnement d'une personne vivant avec des troubles psychiques.

Elle considère que le partenariat entre entourage familial, soignés, soignants, acteurs sociaux et médico-sociaux, acteurs de la cité, dans le respect de leurs rôles respectifs, est indispensable dans l'accompagnement des parcours de vie des personnes.

L'Unafam s'engage à développer ces coopérations dans le respect de ses valeurs et de ses convictions.

- ***Le partage du savoir et des connaissances***

L'Unafam appuie et contribue à diffuser toutes les démarches de recherche et d'information qui visent à connaître et faire connaître les maladies psychiques et à faire progresser la prévention, la prise en charge et les modalités d'accompagnement des personnes vivant avec ces maladies.

Elle affirme que la complémentarité des savoirs des pairs, des familles et des professionnels est nécessaire à la qualité du prendre soin tout au long du parcours de vie.

Nos missions

▪ *Soutien des familles par l'écoute, l'accueil et l'information*

Pour soutenir et aider les familles à sortir de l'isolement, l'Unafam a mis en place un **accueil de proximité** par des bénévoles formés et concernés par la maladie, qui écoutent et partagent leur expérience dans une perspective d'entraide. L'adhérent peut, par la suite, participer à des groupes de paroles, animés par des psychologues.

Ecoute-Famille, un service national d'écoute téléphonique, anonyme et gratuit, assuré par des psychologues cliniciens, permet de répondre aux inquiétudes et questionnements. En suivi, il est proposé un accompagnement par le service social ou le service juridique de l'association. Les personnes souhaitant être guidées sur le parcours de soins de leurs proches peuvent bénéficier du soutien d'un psychiatre.

Parce que les proches des malades sont en permanence à la recherche d'informations pour mieux comprendre, l'Unafam édite plusieurs publications.

Notre site web a bien sûr vocation à fournir des informations utiles notamment à travers l'annuaire des structures spécialisées.

▪ *Soutien des familles par la formation et l'entraide*

Pour répondre à de nombreuses questions survenues dès l'annonce du diagnostic, l'Unafam propose **des modules de formation gratuits pour l'entourage** des personnes vivant avec des troubles psychiques, partout en France, afin de les aider à appréhender la maladie et à connaître les dispositifs de prise en charge.

L'Unafam propose également des ateliers d'entraide « Prospect ». L'objectif, de ces ateliers gratuits, est d'amener les familles à prendre conscience de leur savoir profane acquis par expérience et de la maladie sur l'ensemble de la famille.

Source : site internet www.unafam.org

2- L'UNAFAM EN BRETAGNE

Quelques chiffres

L'accueil de l'entourage de personnes confrontées à la maladie et/ou au handicap psychique

2020



23 Points d'accueil
répartis sur
4 délégations



53
Bénévoles assurent la
mission accueil



L'accueil de
236 personnes
pour un 1^{er} entretien

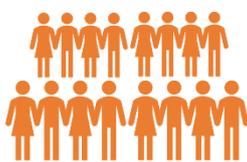


1227
Entretiens
téléphonique



En 2020

L'UNAFAM comptait en Bretagne :



851
Adhérents



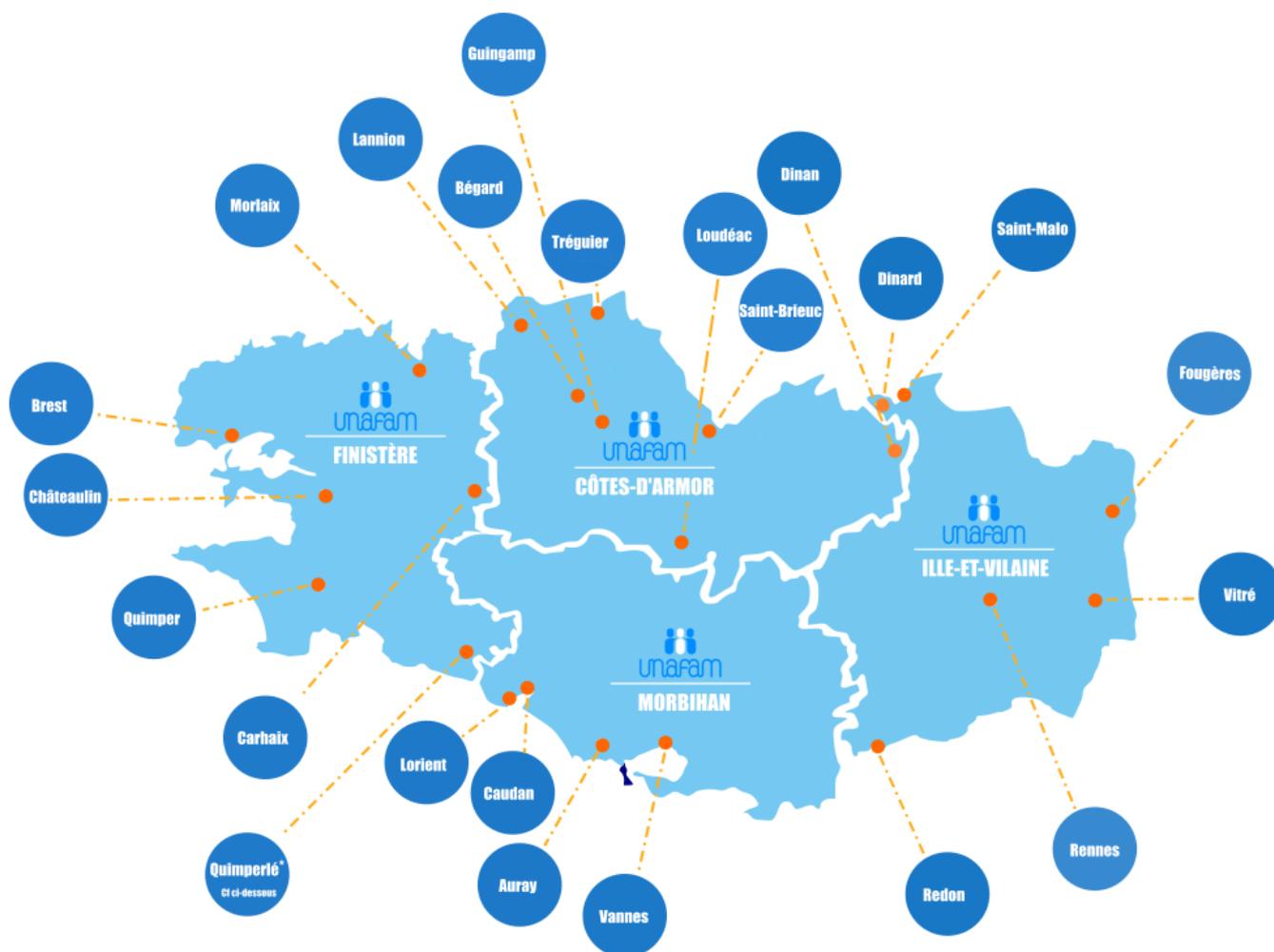
98
bénévoles



17 142 heures
de bénévolat



Nos points d'accueil



* L'accueil proposé à Quimperlé est organisé par la délégation du Morbihan

3- L'habitat, une thématique au cœur des préoccupations de L'UNAFAM

« Le baromètre Unafam met en évidence les difficultés auxquelles doivent faire face quelques 4,5 millions de proches aidants de personnes en situation de handicap psychique.

Parmi les difficultés évoquées, il émerge un élément fondamental qui est **la co-construction du parcours de soins et de vie de ces personnes** pour leur permettre d'envisager sereinement un rétablissement qui passe obligatoirement par un lieu de vie adapté.

Ce n'est donc pas un modèle unique qui doit être proposé mais bien **une palette de solutions à adapter aux multiples situations de ces personnes en situation de handicap psychique** qui présentent toutes des attentes différentes en matière de logement et d'accompagnement.

Ce sont précisément ces différents thèmes que le colloque voudrait aborder. Nous sommes persuadés que **concevoir un habitat n'est pas seulement construire des murs mais aussi prendre en compte la dimension du soin et de l'accompagnement à tous les âges de la vie.**

Nos proches en souffrance psychique ne pourront se rétablir durablement et construire leur parcours de vie que s'ils s'appuient sur un socle solide, avec les **3 composantes que sont le logement, le soin et l'accompagnement.** »

François HEISSAT Délégué régional – UNAFAM Bretagne

4- Quels habitats pour les personnes en situation de handicap psychique ?

Le baromètre de l'UNAFAM, récemment publié met en évidence deux constats marquants : 89 % des personnes interrogées déclarent que leurs proches n'ont pas accès à un logement accompagné et 30% des personnes sondées affirment que leur proche vit chez eux.

La psychiatrie a connu de nombreuses évolutions sociales et institutionnelles jusqu'à s'exercer hors les murs, ce qui nécessite de penser conjointement le soin, l'accompagnement et l'habitat.

L'habitat doit pouvoir répondre aux aspirations et aux capacités des personnes en situation de handicap, citoyens à part entière, tout en considérant les préoccupations des familles en termes de protection et de sécurité. Ce soutien par l'habitat doit être durable pour participer au rétablissement des personnes concernées. Puis l'âge venant, il doit pouvoir s'adapter en considérant à la fois les problèmes psychiques, les comorbidités et les déficiences dues à l'âge.

Différentes formules coexistent : établissements de soins, hébergements collectifs adaptés, habitat inclusif, logements ordinaires accompagnés... Ce panel de solutions permet d'envisager la notion de parcours, à condition de créer des passerelles et de faciliter l'expérimentation de différents dispositifs. Pour autant cette offre en matière d'habitats et d'accompagnements est-elle suffisamment diversifiée et effectivement déployée ? L'accès à ces dispositifs est-il toujours possible et dans des délais raisonnables ?

Une réflexion sur l'habitat nécessite une approche pluridisciplinaire et territorialisée. Lorsqu'il existe, le Conseil Local de Santé Mentale constitue un outil intéressant. Il offre un espace d'échanges, favorise les partenariats, la coopération des acteurs et la transversalité. D'autres dispositifs réunissant les bailleurs et les financeurs impliqués dans le logement accompagné existent également.

Au cours d'une vie les besoins évoluent, multiplier les propositions est donc fondamental. Accompagner les transitions dans un parcours de vie suppose un décloisonnement des pratiques professionnelles et la mise en place effective de passerelles pour les personnes concernées. Cette dynamique incite les professionnels du soin et de l'accompagnement à travailler ensemble, au-delà de leur propre structure ou établissement afin de coordonner les parcours. Ce constat prend une acuité particulière face au vieillissement des personnes en situation de handicap psychique et pousse les structures à penser au-delà de leur champ d'intervention.

Ces questions nous invitent à reconsidérer les pratiques, réinventer et innover. Face à la singularité des parcours, une réflexion globale et une co-construction des projets d'habitats est nécessaire et doit nous préserver de toute forme de standardisation et normalisation des réponses. De nombreuses initiatives sont porteuses d'espoir, ce colloque a pour ambition de les valoriser et mieux les faire connaître.

Les différents intervenants de ce colloque : sociologue, travailleurs sociaux, médecin, élus, proches aidants et bénéficiaires eux-mêmes feront part de leurs expériences pour nourrir cette réflexion sur l'élaboration des projets en matière d'habitats.

5- Programme

08h30 - Accueil des participants - Café

09h30 - Ouverture du colloque par François HEISSAT - Délégué régional - UNAFAM Bretagne

Suivie des interventions de :

Matthieu STERVINO - Adjoint chargé de la solidarité et des handicaps - Vice-président du CCAS de Quimper

Maël DE CALAN - Président du Conseil Départemental du Finistère

Jocelyne POITEVIN - Vice-Présidente de la commission de l'action sociale - Conseil Départemental du Finistère

Stéphane MULLIEZ - Directeur Général de l'ARS Bretagne

Marie-Jeanne RICHARD - Présidente de l'UNAFAM

Animation de la journée

Jean-Luc CHARLOT- grand témoin et Bruno SALAUN - modérateur

10h00 - « Le Pari de l'Habitat »

Accessibilité universelle et concept de qualité de vie

Jean-Luc CHARLOT- Sociologue - Coordinateur national du GIHP

11h00 - Les dispositifs existants

Les réussites – les points d'achoppement – les critères défendus par l'UNAFAM dans les projets d'habitats

Jean-François GIOVANETTI - Pilote du groupe technique « logement et accompagnement » UNAFAM

Marie-Jeanne RICHARD - Présidente de l'UNAFAM

12h15 - Le regard des personnes concernées

Membres du GEM l'Envol et résidents de la résidence MADEN de Quimper

12h45 - Pause Déjeuner

14h15 - Regards croisés : Accompagner les capacités pour une qualité de vie

- L'attente des personnes concernées et de leurs familles

Lydia Bardin - Assistante sociale - UNAFAM

- « L'importance du lieu de vie dans la réhabilitation psychosociale »

Docteur Françoise DUVAL - Médecin Psychiatre au centre Hospitalier de Brest et témoignage d'un usager

- « Santé mentale, et si on commençait par le logement » - Présentation du dispositif « un chez soi d'abord »

Gilles MAZE - Responsable du pôle santé précarité – Coallia

15h15 - Intermède du GEM l'Envol de Quimper

15h30 - Regards croisés : Faire émerger de nouvelles perspectives pour dessiner l'avenir

- CLSM : Un outil de concertation entre élus, professionnels, usagers

Fragan VALENTIN-LEMENI - Adjoint au Maire de Brest, chargé de la promotion de la santé physique et psychique, réduction des inégalités de santé et Elie TERREAUX - Chargée de mission au CLSM de Brest

- Vieillesse et handicap : Innover face à la dépendance croissante de personnes handicapées psychiques en foyer de vie - Retour d'expérience

Sandrine FADIER - Directrice du Foyer de vie d'Iffendic - ALAPH et Mireille MASSOT - Administratrice ALAPH

17h00 - Clôture du colloque régional par Marie-Jeanne Richard - Présidente de l'UNAFAM

6- Présentation des intervenants – propos

Vers une cité, une société plus inclusive avec et pour les personnes en situation de handicap psychique !

- **Jean-Luc CHARLOT, sociologue, coordinateur national du GIHP (Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques)**

Jean-Luc CHARLOT coanime la démarche Ti-Hameau d'agencement local de solutions d'habitat destinées à des personnes en situation de handicap. Fort de son expérience de terrain et d'accompagnement de groupes, il a écrit un ouvrage intitulé « Le pari de l'habitat ». Il s'interroge, au-delà des nombreuses initiatives ici et là, sur les conditions sociales, urbaines et politiques qui permettraient que ces formules concourent à ce que la société accepte mieux les personnes handicapées comme de véritables citoyens.

« L'habitat est une dimension existentielle pour l'être humain. Aussi, créer les conditions d'un véritable habiter pour les personnes en situation de handicap contribue à les (ré)inscrire au centre du pacte républicain, non plus comme une « marge » qui mérite compassion, mais comme des citoyens ayant les mêmes droits que les autres. En ce sens, l'habitat est une question à la fois intime et politique.

Répondre à cet enjeu, c'est travailler à la qualité de cet habitat. En se rappelant qu'habiter est plus que se loger ou d'être à l'abri, même si pour certaines personnes ; il s'agit là de la première des réponses à apporter. Car l'habitat n'est pas seulement un logement, un chez-soi, c'est aussi tous les parcours civiques et urbains qui y mènent et d'où l'on s'y projette ; et, pour les personnes en situation de handicap, également l'accompagnement nécessaire à leur situation de vie et de handicap. »

- **Jean-François GIOVANETTI, Président du Groupe de Travail « habitat » de L'UNAFAM National et Marie-Jeanne RICHARD, Présidente de l'UNAFAM**

Bénévole à l'UNAFAM, Jean-François GIOVANETTI, pilote le groupe technique national « logement et accompagnement » présentera les réussites, les points d'achoppement et les critères défendus par l'UNAFAM dans les projets d'habitats au côté de Marie-Jeanne RICHARD, Présidente de l'UNAFAM.

- **Le GEM l'Envol et résidents de la résidence MADEN de Quimper**

Le Groupe d'Entraide Mutuelle, accueille dans un souci de respect mutuel, celles et ceux qui vivent et ont vécu des souffrances psychiques. En participant aux actions et activités proposées, chacune et chacun peut retrouver une place dans la société ; c'est le parcours proposé afin de retrouver confiance en soi et en la société. Les adhérents du GEM de Quimper nous feront part de leur vécu « d'habitants de la cité ». ... et nous attendrons avec impatience, l'après-midi, « l'intermède surprise » qu'ils nous ont concocté.

- **Lydia Bardin, assistante sociale - Unafam Siège**

Lydia BARDIN est spécialisée dans le champ du handicap psychique. Elle est l'interlocutrice privilégiée de l'entourage et des personnes en situation de handicap psychique pour répondre aux questions concrètes liées au logement, la fiscalité, les prestations sociales, le changement de statut lié aux différentes étapes de la vie... La prise en compte de la personne dans sa globalité est essentielle. Ses missions à l'UNAFAM la situent à un poste privilégié pour analyser les besoins et les difficultés auxquels sont confrontés les demandeurs.

- **Docteur Françoise DUVAL, médecin psychiatre au Centre Hospitalier de Brest et témoignage d'un usager accompagné par son équipe.**

Françoise DUVAL, médecin psychiatre à l'Hôpital de Bohars, est également responsable depuis environ un an, du Centre Régional de Réhabilitation Psychosociale de Bretagne - pôle Ouest. Le C3RB favorise le déploiement de la Réhabilitation psychosociale sur la région. (Cf schéma les outils de la réhabilitation psychosociale en annexe)

Françoise DUVAL est chargée d'animer la mise en œuvre de cette nouvelle démarche d'accompagnement des patients pour le Finistère et les Côtes d'Armor : « *La réhabilitation psychosociale (RPS) se développe sur notre*

territoire, et amène des changements paradigmatiques qui bousculent la théorisation et la pratique de notre discipline... ».

« Quel rôle peut avoir l'accès au logement dans le processus de rétablissement ? Aurélie et Kevin, deux usagers accompagnés par la filière de réhabilitation psycho sociale du CHU de BREST, ont bien voulu partager leur expérience. Ils nous expliquent leurs parcours, les difficultés qu'ils ont su surmonter, leurs inquiétudes, mais aussi les aides qu'ils ont reçues, leurs succès, leurs envies, leurs projets, avec l'idée que la majorité des personnes souffrantes peuvent construire un projet de vie riche, doté de sens, d'intérêt, malgré la maladie. Cette dynamique d'espoir est véhiculée par tous les acteurs de la réhabilitation psychosociale, qu'ils soient usagers, professionnels ou familles, et favorise le processus de rétablissement bien décrit par Aurélie et Kevin. »

- **Gilles MAZE, responsable pôle insertion précarité - Coallia**

Proposer un toit aux plus fragiles, accompagner les demandeurs d'asile, donner les moyens de l'autonomie ou encore assurer un accompagnement médicosocial, sont les missions de Coallia.

Coallia a forgé son identité sur des valeurs fortes d'humanisme, de solidarité et d'ouverture : le logement social, l'hébergement accompagné, l'accueil et l'accompagnement médicosocial, l'intermédiation locative... Le dispositif Un chez soi d'abord est la transposition française du projet « Housing First », initié à New York dans les années 1990. Le dispositif Un chez soi d'abord permet aux personnes sans abri les plus fragiles, celles qui souffrent de troubles psychiques et cumulent les plus grandes difficultés, d'accéder directement à un logement ordinaire et d'être ainsi accompagnées vers la réinsertion.

« L'Association COALLIA, le CHU et l'Agence Immobilière à Vocation Sociale ALMA, se sont unis au sein d'un groupement pour développer à partir du mois de janvier, sur la Métropole Brestoise, un dispositif nommé « Un Chez-soi d'abord ». Un chez soi d'abord qu'est-ce que c'est ? C'est un dispositif de type appartement de coordination thérapeutique. L'idée ? Fournir un logement aux personnes pour qu'elles puissent se rétablir, les aider à réaliser leurs rêves et retrouver leur place dans la société.

Les personnes logées dans des logements classiques, bénéficient d'un accompagnement soutenu par une équipe pluridisciplinaire.

L'expérimentation menée entre 2011 et 2016 à Paris, Marseille, Toulouse, et sur la métropole Lilloise, a constaté qu'après 24 mois de suivi, 86% des personnes étaient encore dans leur logement. Sur le plan de l'état de santé et des parcours de soins, dès 12 mois de suivi, les constats faisaient apparaître une baisse significative du nombre de symptômes et une réduction de moitié des durées d'hospitalisation pour les personnes logées et accompagnées comparé au groupe témoin. »

- **Fragan VALENTIN-LEMENI, Adjoint au Maire de Brest, chargé de la promotion de la santé physique et psychique, réduction des inégalités de santé et Mme Elie TERREAUX, chargée de mission au CLSM de Brest.**

« Le Conseil Local de Santé Mentale est l'instance de concertation et de coordination réunissant les élus, les différents acteurs de la santé et de l'accompagnement social pour construire une cité accueillante envers tous. Il définit et met en œuvre des politiques locales dans le champ de la santé mentale. Cette approche participative a pour ambition d'améliorer la prévention, les parcours de vie et de soins.

Le Conseil Local de Santé Mentale de Brest a fait de la question de l'habitat et du logement sa pierre angulaire. L'habitat est pensé ici au sens large : il ne s'agit pas « juste » des quatre murs d'un appartement ou d'une maison, mais également d'un immeuble, un voisinage, un quartier...

De plus, l'habitat doit être perçu au-delà d'un simple élément utilitaire. Il est source et reflet d'émotions positives ou négatives, de souvenirs, d'attachement et sentiments d'appartenances qu'il est primordial de prendre en compte dans l'optique des grandes rénovations urbaines que connaît la ville de Brest. Lorsqu'il est investi et adapté, l'habitat peut être un lieu de grande satisfaction, de protection et d'inclusion. »

Lors de sa création en 2006, la commission logement a pour ambition d'apporter une réponse coordonnée à la question du logement chez les personnes atteintes de troubles psychiques. C'est notamment le rôle de la cellule

de veille, un groupe pluridisciplinaire composé de travailleurs sociaux, médecins, de bailleurs et d'organismes de tutelles - visant à étudier les situations de personnes dont les troubles psychiques – diagnostiqués ou non – engendrent des difficultés liées au logement (incurie, plaintes de voisinage, impayés, etc.). Un groupe de travail est créé quelques années plus tard afin de répondre à la problématique grandissante des troubles de l'accumulation compulsive dans la cité.

Progressivement, d'autres actions sont mises en place : la formation de correspondants de structures vise par exemple à favoriser l'interconnaissance entre les différents acteurs du champ de la santé mentale ; les plénières et les Semaines d'Informations sur la Santé Mentale mènent au grand public des réflexions et sensibilisations. Aujourd'hui, par son implication dans le déploiement du Projet Territorial de santé mentale, le CLSM de Brest souhaite s'impliquer sur les questions d'inclusion dans l'habitat aux côtés des services de la ville et de la Métropole, des associations et des structures sanitaires et sociales qui y œuvrent au quotidien. »

Cette concertation est incontournable ; malheureusement sur nos territoires ces conseils sont encore trop peu nombreux !

- **Sandrine FADIER – Directrice du Foyer de vie d'Iffendic – ALAPH et Mireille MASSOT, administratrice ALAPH**

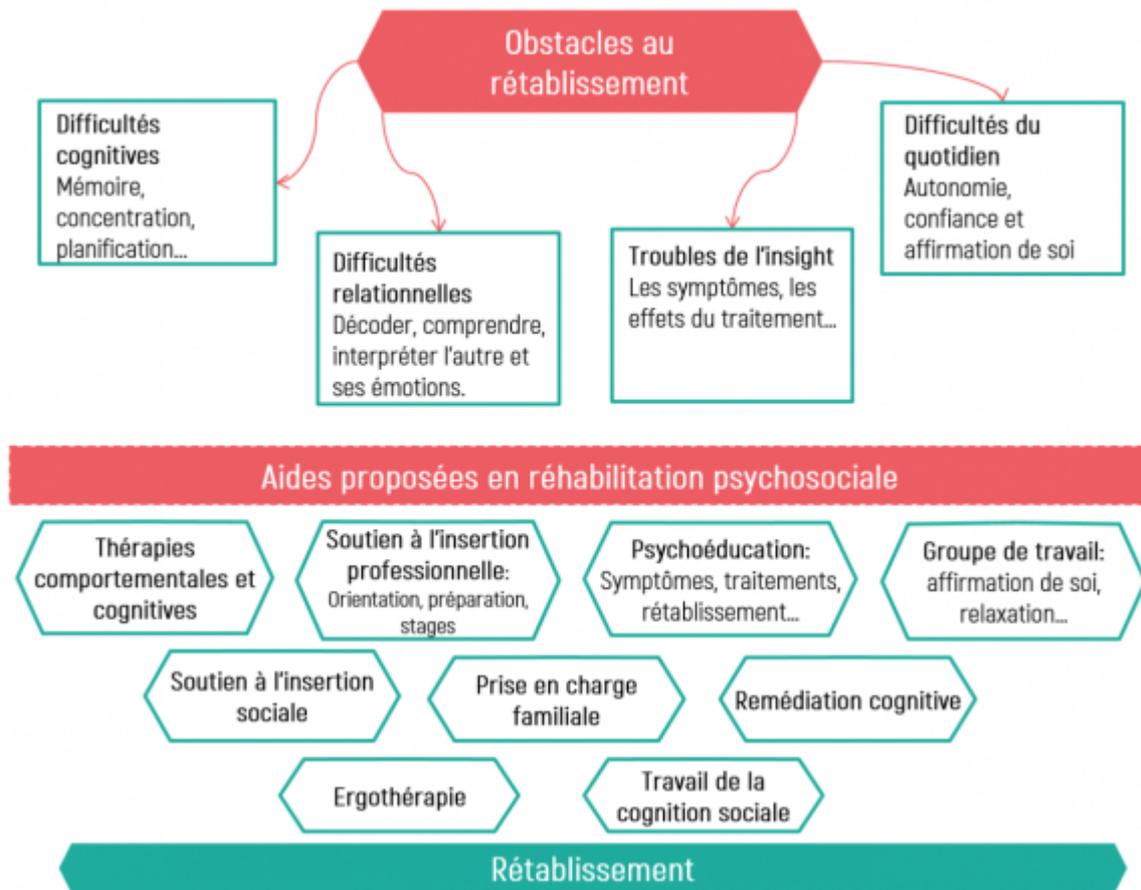
Souvent quand l'âge avance de nouvelles mesures de soutien s'imposent : Mesdames FADIER et MASSOT nous feront part d'une expérience intéressante au sein du foyer de vie d'Iffendic pour accompagner la montée de la dépendance de certains résidents.

« Dans les années 2000, l'ALAPH constate un vieillissement de la population accueillie dans son foyer d'hébergement à Rennes « La Résidence Bretagne » : fatigabilité, rythme de vie ralenti, nouvelles pathologies physiques mais aussi psychologiques, entraînant pour les personnes concernées une impossibilité de poursuivre une activité salariée, même à temps partiel.

Des besoins sont également repérés chez des adultes vivant chez leurs parents, parents qui eux même avancent en âge. Ceux-ci recherchent des solutions d'accueil alternatives ou complémentaire au domicile.

L'ALAPH décide alors de créer « Le Hameau de la Pierre Longue » (foyer de vie, accueil temporaire et accueil de jour) pour accueillir les personnes en situation de handicap vieillissant, soit à partir de 45 ans. Celui-ci ouvrira en 2008. En 12 ans les besoins des personnes ont continué à évoluer, amenant l'établissement à s'adapter et innover. Le passage de relais vers des structures plus adaptées en EHPAD peut devenir nécessaire. Comment le préparer ? L'établissement présentera ses premiers retours d'expérience, notamment avec un EHPAD, et les pré-requis repérés pour la construction d'une seconde expérimentation. »

Annexe



Source : <https://centre-ressource-rehabilitation.org/qu-est-ce-que-la-rehabilitation-psychosociale>